

PIERREFORT

ADSL

« Tout vient à point à qui sait attendre » disait l'écrivain Clément Marot. Certes, mais il aura fallu attendre longtemps !

Quoiqu'il en soit après les promesses et les échéances maintes fois reportées, Pierrefort bénéficie enfin depuis début décembre 2006 de l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) ce que l'on pourrait traduire en français par « Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique ».

D'un point de vue technique, l'ADSL est disponible jusqu'à 18 méga avec téléphonie illimitée.

Néanmoins, il convient au préalable de vérifier si votre ligne est éligible et pour ce qui est du choix du fournisseur d'accès, Jean-Philippe RAVOUX, l'animateur NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication), est prêt à vous donner tous les renseignements utiles, et ce en toute impartialité ! Vous pouvez le joindre au 04.71.23.31.12.

C'est un plus incontestable pour tous, particuliers et entreprises ; ce sera également

Pylône ADSL installé au Monteil



Pierrefortaises Pierrefortais, Chers amis,

Une nouvelle année s'ouvre à nous. Une nouvelle année pleine de promesses que chacun espère voir se réaliser. Mais la meilleure façon d'atteindre ses objectifs, reste encore d'y consacrer du temps, de l'énergie et de l'ardeur.

A l'échelon de notre commune, c'est ce que nous nous employons à faire dans l'intérêt et pour l'avenir de tous.

Ainsi, en 2007 plusieurs chantiers seront achevés : celui de l'école primaire et des 3 appartements attendant, celui de 2 pavillons H.L.M.

Dès ce printemps, nous procéderons également à des travaux de réfection de la piscine : agrandissement de la

plage et rénovation de la plage existante et des bassins et enfin réaménagement des vestiaires.

Nous lancerons également un important programme de voirie d'un montant estimé à 230.000 € H.T. et qui portera sur les voies communales de La Souche, Boussac, Boussagot et le Monteil.

Enfin, nous poursuivrons la procédure de transformation du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de répondre aux attentes et d'anticiper les futures demandes en termes de constructions de logements ou d'activités, notamment la future résidence de tourisme.

Les initiatives du Centre Communal d'Action Sociale

Comme tout ceux de France et de Navarre, le C.C.A.S. de Pierrefort intervient bien sûr et avant tout dans le domaine de **l'aide sociale**, mais ce que nous en retenons tous ce sont surtout ses **actions sociales** : entre évènement, tradition et nouveauté.

d'année les colis de Noël. 215 bénéficiaires en 2006 y compris les résidents de la Maison de Retraite pour lesquels une distribution est organisée en simultanée avec les autres communes du canton.



Nouveauté : le chèque cadeau naissance

Afin de diversifier leur action, à l'unanimité, les membres du C.C.A.S ont décidé d'offrir à compter du 1er janvier 2007, un chèque cadeau d'une valeur de 15 € à l'occasion de la naissance d'un petit ou d'une petite pierrefortaise.

Les heureux parents recevront à leur domicile le « coupon » qui pourra se transformer à leur guise en cadeau puériculture, layette, jouet ou encore mobilier enfant.

Puissions-nous en offrir un nombre croissant d'année en année !

Evènement : Une joyeuse parenthèse dans la grisaille de l'hiver

Bref rappel : à l'occasion du passage à l'an 2000, Louis GALTIER, président du C.C.A.S., avait eu l'initiative d'organiser une journée rassemblant les résidents de la Maison de Retraite et toutes les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et leur conjoint. Fort du succès rencontré, l'expérience a été renouvelée en 2004, puis il a été décidé de l'inscrire au budget tous les 3 ans.

C'est ainsi, que ce mercredi 17 janvier 2007, la Mainada a modifié la configuration de sa salle de restaurant pour accueillir près de 200 convives qui ont apprécié tous les ingrédients de cette merveilleuse journée : un repas délicieux, les grands succès de la chanson interprétés avec toujours autant de talent par Guylène Laur et quelques notes d'accordéon pour les amateurs de danses.

Rendez-vous est donc pris en 2010, pour une nouvelle rencontre.

Tradition : les colis de Noël

Bien sûr, et chacun le sait, le C.C.A.S c'est aussi en fin



L'aide sociale : une présence discrète

Le rôle premier du C.C.A.S., et le seul obligatoire de par la loi, c'est bien entendu l'aide sociale. Pour cela, chaque année une enveloppe est réservée sur le budget pour subvenir, au cas par cas, aux besoins exceptionnels d'une famille dans une situation



2 nouveaux pavillons H.L.M.

Les travaux, débutés l'été dernier, devraient s'achever en mai. La construction de ces deux pavillons locatifs sociaux (F4) a été confiée à l'Office Public Départemental H.L.M.. Pour cela la commune a mis à disposition 2 lots du nouveau lotissement du Puy Chamonet par la conclusion d'un bail emphytéotique d'une durée de 52 ans.

Par ailleurs, la commune a apporté une aide de 2000 € pour l'installation d'un poêle de masse à énergie bois, solution qui permettra aux futurs locataires de faire de sérieuses économies sur les dépenses de chauffage.

Grâce à cette opération et aux appartements créés dans les locaux de l'école primaire, la commune augmente son parc de logements et accroît ses possibilités d'accueil.

LE P.L.U. CHASSE LE P.O.S.

Pour restructurer l'offre en terrains constructibles et se conformer à la loi

Par délibération du Conseil Municipal, la commune a décidé de réviser son Plan d'Occupation des Sols (POS). Cette révision vaut, en application de la loi SRU du 13 décembre 2000, élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les objectifs principaux qui président à la révision de P.O.S. valant élaboration de P.L.U. sont les suivants :

⇒ **Restructurer l'offre en terrains constructibles sur le bourg et, plus globalement, sur l'ensemble de la commune.**

⇒ **Adapter le document d'urbanisme communal aux évolutions législatives.**

Concernant l'élaboration proprement dite du PLU, rappelons qu'elle demeure encadrée par une procédure assez complexe qui peut schématiquement être divisée en 3 grandes phases :

La phase d'ÉTUDES

Elle comporte l'établissement d'un diagnostic communal, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable puis de la retranscription graphique et réglementaire (plans de zonage de la commune, règlement d'urbanisme) des différents objectifs du PLU.

A l'issue de cette phase, le projet de PLU est arrêté par le conseil municipal, après avoir établi le bilan de la concertation.

A la suite de l'arrêt, la phase

d'enquête peut débuter.

La phase de CONCERTATION

Parallèle à la phase d'études, la concertation avec la population prend les formes suivantes :

* La mise en place d'un registre en mairie recueillant les avis, les suggestions ou les demandes.

* Des articles du bulletin municipal

* Une réunion d'information sur le PLU

La phase d'ENQUÊTES

Elle comporte :

L'enquête « inter-services » :

L'ensemble des personnes publiques et des services administratifs de l'Etat associés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est consulté. Une note de synthèse émet au final un avis favorable/défavorable ou sous réserve de modifications à apporter sur l'ensemble du dossier de PLU.

L'enquête publique :

consultation de la population communale qui peut faire ses réclamations sur le projet de PLU en rencontrant le commissaire enquêteur (désigné par le Président du Tribunal Administratif) ou en les lui adressant. Le Commissaire Enquêteur rédige par la suite un rapport où il donne un avis favorable ou défavorable aux demandes.

Actuellement, le PLU est en phase d'études dont une partie (Diagnostic et Projet d'Aménagement et de



Université Inter Ages

Des conférences pour tous

Créée en 1993 et basée à Aurillac, l'Université Inter Ages poursuit des objectifs qui tendent non seulement à **lutter contre l'isolement sous toutes ses formes en favorisant les liaisons et les échanges entre les générations**, en suscitant l'ouverture intellectuelle et culturelle de tous et en utilisant le savoir et les compétences de chacun, mais aussi à **promouvoir une politique culturelle et intellectuelle pour tous avec une ouverture sur la vie départementale.**

Ainsi, récemment 4 antennes ont été ouvertes à Maurs, Murat, Riom es Montagne et Pierrefort.

La convention, qui a été signée le 11 août dernier avec la commune de Pierrefort, en présence de Madame Martine VERMANDE, Présidente et de Madame Sophie COUILLAUD, correspondante de l'antenne pierrefortaise, prévoit un programme de conférences dont la première a été donnée le 27 décembre dernier par un Pierrefortais bien connu, le Dr Bernard PECOUL, sur le thème : « la recherche pour les maladies tropicales est en panne : quels types de solutions innovantes peuvent être développées ? ». Une séance



Les prochaines séances

(susceptibles de modifications - suivre les annonces presse)

9 février à 17 h 30 : « l'aménagement de l'espace autour d'une motte castrale - exemple de Boussac » par Michel Couillaud
16 mars à 20 h : « Botero » par Monique Veyrat
20 avril à 20 h : « Art néo-roman » par Pierre Moulrier
18 mai à 20 h : « La préhistoire dans le Cantal » par Frédéric Surmely
10 juin, toute la journée à Oradour : sensibilisation à l'archéologie du paléolithique et du néolithique par François Leleu
15 juin à 20 h : « noms de famille et noms de lieu : une promenade à travers le patrimoine linguistique régional » par Catherine Liethoud.

Brèves des associations

L'Etoile Sportive Pierrefortaise a reçu le **challenge Fair-play** du mois d'octobre. Remis par les membres du district en partenariat avec le Crédit Agricole, il récompense tous les mois l'équipe qui a fait preuve d'un bon comportement et d'un respect des règles footballistiques.

L'Association Familiale et Rurale vous fait part de la création de la **section Aïkido**. Qu'est-ce que l'aïkido ? C'est un art martial de défense qui se compose de techniques aux armes et à mains nues utilisant la force de l'adversaire, son agressivité et sa volonté de nuire de façon à réduire à néant sa tentative d'agression. Discipline physique et morale complète, l'aïkido est accessible à tous et permet d'acquérir une parfaite maîtrise de soi en assurant un



développement harmonieux du corps. Pour vous donner une idée plus précise, vous pouvez assister à l'un des cours qui ont lieu tous les mardis à partir de 20 h 30 à la salle des combles ou visiter le site <http://aikidoauvergne.hebserv.fr/>

Les membres de l'association des **Tersons Aubrac** quant à eux préparent activement la fête des 24 et 25 mars prochains et lancent un appel à candidatures pour le **concours de plats cuisinés**. Ce concours est ouvert à tous et permet de présenter la diversité des recettes à base de bœuf, des plus classiques au plus innovantes. Toutes les marmitons et leurs marmites sont les bienvenus ; les fournitures sont prises en charge par l'association, il suffit donc de s'inscrire à l'Office de Tourisme. Il est également encore temps de s'inscrire pour le **concours de photos**. 3 thèmes sont proposés : la race Aubrac, les petits veaux et les burons. Les photos doivent être déposées avant le 23 février. Le règlement est disponible auprès de l'Office de Tourisme. Enfin, si vous n'êtes ni cuisinier ni

Animations au programme des prochaines semaines

MERCREDI 31 JANVIER
Pierrefort (salle polyvalente) - 15 h
CINE-DRAILLES

JEUDI 1er ET VENDREDI 2 FEVRIER
Pierrefort (salle polyvalente) - 21 h
CINE-DRAILLES

SAMEDI 3 FEVRIER
Narnhac (Auberge de Pont-la-vieille) - 21 h
LES VESPAS – (chants poly-toniques et poétiques)

SAMEDI 10 FEVRIER
Cézens (foyer de ski de fond) - 15 h 30 - RANDONNEE RAQUETTES COUCHER DE SOLEIL
Renseignements et inscriptions avant le 09/02 midi : 04.71.23.38.04 (O.T.) ou M. Fabrègues 04.71.73.33.47

LUNDI 12 FEVRIER
Pierrefort (Maison de retraite) - de 14h30 à 17h30 - Don du sang

JEUDI 22 FEVRIER
Pierrefort (Office de Tourisme) - 13 h 30 - RANDONNEE RAQUETTES A NEIGE
Renseignements et inscriptions : AAPP au 04.71.23.38.04.

SAMEDI 24 FEVRIER
St-Martin-s/Vigouroux (église) - 20 h - TRIO Daudet – Louwerse –Plays (musique classique)

JEUDI 1er MARS
Pierrefort (Office de Tourisme) - 13 h 30 - RANDONNEE RAQUETTES A NEIGE
Renseignements et inscriptions : AAPP au 04.71.23.38.04.

VENDREDI 2 MARS
Pierrefort (salle polyvalente) - 21 h - CINE-DRAILLES

SAMEDI 3 MARS
Pierrefort (salle polyvalente) - 17 h et 21 h - CINE-DRAILLES
Cézens (foyer de ski de fond) - 19 h 30 - RANDONNEE RAQUETTES AU CLAIR DE LUNE
Renseignements et inscriptions avant le 02/03 midi : 04.71.23.38.04 (O.T.) ou M. Fabrègues 04.71.73.33.47

SAMEDI 17 MARS
Gourdièges (salle des fêtes) - 21 h - Rock around Gargantua (Théâtre

musical, chanté et burlesque)
Pierrefort (gymnase) - 20h30 - Concours de belote de l'APE

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS
Fête des Tersons Aubrac (Atelier de cuisine, Visite d'une ferme, Dîner de terroir, Concert Aligot Élément, Exposition de bêtes Aubrac et vente aux enchères, Défilé des bœufs, cavalcade carnavalesque et animations musicales, Espace du goût, Marché de terroir et artisanat local, Espace enfants, Exposition de chevaux et ânes, Accueil de confréries gastronomiques) -
Renseignements : Office de Tourisme du Pays de Pierrefort au 04-71-23-38-04

SAMEDI 31 MARS
Pierrefort - 20h30 - Quine de l'Etoile Sportive Pierrefortaise

VENDREDI 6 AVRIL
Pierrefort (salle polyvalente) - 21 h
CINE-DRAILLES

SAMEDI 7 AVRIL
Pierrefort (salle polyvalente) - 17 h et 21 h - CINE-DRAILLES

JEUDI 12 AVRIL
Pierrefort (Office de Tourisme) - 13h30 - RANDONNEE VTT
Inscriptions et renseignements Office de Tourisme du Pays de Pierrefort au 04-71-23-38-04

SAMEDI 14 AVRIL
Pierrefort (salle polyvalente) - 21 h - Spectacle FRAGMENT (S) DE PARADIS (théâtre dansé, musical et acrobate)

MARDI 17 AVRIL
Pierrefort (Office de Tourisme) - 13 h 30 - RANDONNEE PEDESTRE ACCOMPAGNEE
Inscriptions et renseignements Office de Tourisme du Pays de Pierrefort au 04-71-23-38-04

JEUDI 19 AVRIL
Pierrefort (Office de Tourisme) - 13 h 30 - RANDONNEE VTT
Inscriptions et renseignements Office de Tourisme du Pays de Pierrefort au 04-71-23-38-04

SAMEDI 21 AVRIL
Cézens (salle des fêtes) - 21 h - POLO (théâtre classique)